Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Site archéologique du cloître de Romainmôtier : un nouveau projet de mise en valeur du site est à l'enquête

Le Département des infrastructures met à l'enquête publique un nouveau projet de mise en valeur du site archéologique du cloître de Romainmôtier. Le premier projet n'avait pas pu se réaliser, car la commission du Grand Conseil avait refusé la demande de crédit, en mai 1997. Cette nouvelle mise à l'enquête répond à une demande des autorités locales qui préparent la célébration du " 1000ème de Romainmôtier ".

Le couvent de Romainmôtier est la plus vieille fondation monastique de notre pays. Proprié-taire du périmètre de l'ancien cloître du couvent, qui englobe plusieurs bâtiments et notam-ment l'église, l'Etat a entrepris depuis 1973 un vaste programme de restauration et de travaux de maintenance sur ces bâtiments, de même que des fouilles archéologiques autour de l'église. Depuis 1993, l'église a fait l'objet d'une restauration complète extérieure et intérieure, réalisée en deux étapes successives et terminée à ce jour.

Après une douzaine d'étapes de fouilles archéologiques autour de l'église, l'ensemble des vestiges du cloître est aujourd'hui exploré, remblayé et conservé en sous-sol. Sur la base de ces connaissances, l'interprétation archéologique de ces structures permet la définition précise du plan des cloîtres successifs et justifie la volonté de leur mise en valeur. Un aménagement qui retrace la disposition du cloître du XIVe siècle est donc très judicieux, car il permet de comprendre l'organisation ancienne du site ; il explique la position des bâtiments actuels par rapport à leurs fonctions anciennes tout en restant très modeste en élévation, de manière à ne pas entraver la vue sur la façade sud de l'église ni à concurrencer ses volumes.

Un premier projet de mise en valeur n'a pas pu se réaliser en raison du refus d'entrée en matière de la commission parlementaire chargée d'examiner la demande de crédit de 530'000 francs. Le nouveau projet d'aménagement du cloître a été simplifié en ce qui concerne le choix des matériaux pour le marquage au sol de l'ancien cloître et la rampe d'accès à l'église ; son coût est de 419'000 frs.

Les plans sont à l'enquête publique du 14.12.1999 au 13.1.2000 ; ils peuvent être consultés au Service des bâtiments (place de la Riponne 10 à Lausanne, 3ème étage) ou à la commune de Romainmôtier. Des représentants du Service des bâtiments seront sur place le 15 décembre (9h-11h), le 20 décembre (18h-19h) et le 10 janvier (18h-19h).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 décembre 1999

M. Philippe Biéler, chef du DINF, 021 / 316 70 01, Mme Raluca Fuchs, architecte au Service des bâtiments, 021 / 316 73 21 ou M. Yves Golay, chef de la section travaux du Service des bâtiments , 021 / 316 73 17